

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DES DECISIONS
SEANCE DU 31 JANVIER 2008**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.20.45

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents	31
Absents représentés	10
Absents excusés	2
Absents non excusés	2

L'AN DEUX MIL HUIT, LE TRENTE ET UN JANVIER à VINGT ET UNE HEURES SIX le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Pierre GOSNAT, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 25 janvier 2008 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

PRESENTS

MM. GOSNAT, BOUYSSOU, Mme MORANCHEL, M. MAYET, Mmes SOLOZABAL, BENDIAF, MM. SAVOLDELLI, SAVY, Mmes PERSTUNSKI-DELEAGE, GAMBIASIO, M. BEAUBILLARD, adjoints au Maire,

MM DUTERTRE, DELEAGE, BILLERES, Mme JALOUNEIX, M. BEHE JOHN, Mmes SPIRO, EHRMANN, MERIENNE, M. CATALAN, Mme SCHMIDT, MM. MARTINEZ, BOUVAT, Mme BERNARD, MM. ONESTO, AUBRY, Mme LE FRANC, M. BROUZES, Mmes LOICHOT, DIVETAÏN, M. RIVIERE, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme DERBISE, adjointe au Maire, représentée par Mme SOLOZABAL,
Mme NAY, adjointe au Maire, représentée par Mme MERIENNE,
Mme DECAT, adjointe au Maire, représentée par M. MAYET,
Mme RETORE, conseillère municipale, représentée par M. BOUYSSOU,
Mme GRILLE, conseillère municipale, représentée par Mme MORANCHEL,
M. BARBASTE, conseiller municipal, représenté par Mme BENDIAF,
M. ROSSET, conseiller municipal, représenté par Mme SPIRO,
M. COSTES, conseiller municipal, représenté par M. SAVOLDELLI,
Mme DUCHENE, conseillère municipale, représentée par M. RIVIERE,
M. MACHADO, conseiller municipal, représenté par Mme DIVETAÏN.

ABSENTS EXCUSES

M. MEFTAH, conseiller municipal,
M. KACI, conseiller municipal.

ABSENTS NON EXCUSES

M. VALLAT, conseiller municipal,
Mme DEBLAERE, conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme SOLOZABAL ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte rendu des débats du conseil municipal du 20 décembre 2007.
(unanimité)

/ ENTEND la réponse apportée à la question posée par Mme Méhadée Bernard au nom des groupes de la majorité municipale concernant les mesures prévues par le plan « Espoir-Banlieue ».

A1/ ADOPTE le budget primitif de l'exercice 2008 de la commune tant en fonctionnement qu'en investissement et AUTORISE le Maire à engager les négociations en vue d'obtenir un ou plusieurs prêts à concurrence d'un montant de 17 966 665 euros destinés à financer le programme d'équipement 2007 retenu par le Conseil Municipal.

(32 voix pour, 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES et 5 abstentions :
Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)

A2/ ADOPTE le budget annexe d'assainissement 2008.

(32 voix pour, 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES et 5 abstentions :
Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)

A3/ ADOPTE le budget annexe du chauffage centre-ville 2008.

(32 voix pour, 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES et 5 abstentions :
Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)

A4/ ADOPTE le budget annexe de la restauration du personnel communal 2008.

(32 voix pour, 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES et 5 abstentions :
Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)

A5/ ADOPTE le budget annexe de l'aide à domicile 2008.

(37 voix pour et 4 abstentions : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES)

B1/ FIXE, pour 2008, la répartition des subventions communales aux diverses associations et organismes d'intérêt local de la Ville.

(24 voix pour, 3 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, M. BROUZES et 14 élus municipaux ne prenant part ni au débat ni au vote quant aux associations qui les concernent : MM. BOUYSSOU, CATALAN, Mme PERSTUNSKI-DELEAGE, M. BEAUBILLARD, Mme GRILLE, M. BOUVAT, Mme MORANCHEL, MM. GOSNAT, ROSSET, AUBRY, Mmes DERBISE, RETORE, GAMBIASIO, DIVETAIN)

B2/ DECIDE de la répartition de la dotation départementale de 32 622,08 €, au titre de l'année 2007, au bénéfice des associations et groupements à caractère local.

(33 voix pour, 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES et 4 élus municipaux ne prenant part ni au débat ni au vote quant aux associations qui les concernent :
MM. BOUYSSOU, CATALAN, Mme GRILLE, M. BOUVAT)

B3/ DECIDE de la répartition de la dotation départementale de 17 840,20 €, au titre de l'année 2007, au bénéfice des associations et groupements sportifs à caractère local.

(36 voix pour et 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES et 1 élu municipal ne prend part ni au débat ni au vote quant à l'association qui le concerne : M. BOUVAT)

C/ APPROUVE les principes d'organisation de la sectorisation scolaire et des dérogations.

(34 voix pour, 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES et 3 abstentions : MM. DUTERTRE, SAVY, RIVIERE)

1/ APPROUVE le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme.

(32 voix pour et 9 voix contre : M. ONESTO, Mme LERANC, MM. AUBRY, BROUZES, Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)

2/ ACCORDE la garantie communale à l'OPAC du Val-de-Marne pour les 4 emprunts, d'un montant total de 460 972 € qu'il se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la création de 6 logements au 199 avenue Maurice Thorez à Ivry-sur-Seine.

(37 voix pour et 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES)

3/ ACCORDE la garantie communale à l'ESH Trois Vallées pour 4 emprunts d'un montant total de 1 165 426 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la création de 32 logements au 98 et 100 rue Victor Hugo à Ivry-sur-Seine.

(37 voix pour et 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES)

4/ APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'objectifs à passer avec l'association pour le redéveloppement économique de Seine-Amont (ARESA).

(37 voix pour et 4 abstentions : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES)

5/ APPROUVE conformément au choix de la commission d'appel d'offres, l'attribution des marchés relatifs aux travaux de réhabilitation des espaces extérieurs et à la requalification du réseau d'assainissement de la cité Gabriel Péri, comme suit :

- à la société VALENTIN, pour le lot n°1 « Terrassement voiries », pour un montant de 838 476,00 € HT,
- à la société RAZEL, pour le lot n°2 « Assainissement » pour un montant de 339 966,60 € HT,
- à la société CEGELEC, pour le lot n°3 « Eclairage public » pour un montant de 238 572,00 € HT,
- à la société RAZEL, pour le lot n°4 « Ouvrages divers : construction d'escalier et construction d'un mur de soutien » pour un montant de 292 174,30 € HT,
- à la société EVEN, pour le lot n°5 « Espaces verts et arrosage automatique » pour un montant de 419 657,77 € HT.

(36 voix pour et 5 conseillers ne prennent pas part au vote : Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)

- 6/ APPROUVE** la mise en place d'une signalétique dans la cité Pierre et Marie Curie.
(37 voix pour et 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES)
- 7/ APPROUVE** la convention pluriannuelle d'objectifs (2008-2010) à passer avec l'association Comité de jumelage.
(37 voix pour et 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES)
- 8/ APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention avec l'association Toupty visant à définir les conditions d'exploitation de la crèche Toupty et à préciser les modalités de réservation et de financement de 20 places par la ville en date du 22 août 2005.
(36 voix pour et 5 voix contre : Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)
- 9/ APPROUVE** la convention de recherche biomédicale avec l'Institut Gustave Roussy relative à la mise en œuvre de l'Étude Nationale dépistORL.
(unanimité)
- 10/ DECIDE** la création d'un poste de rédacteur au service gestion emploi formation.
(unanimité)
- 11/ DECIDE** la création de quatre postes d'animateur territorial au service municipal de la jeunesse.
(37 voix pour et 4 voix contre : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES)
- 12/ DECIDE**, pour la période du 1^{er} février au 31 mars 2008, la création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe pour besoin occasionnel au secteur action handicap du service action sociale.
(36 voix pour et 5 voix contre : Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)
- 13/ DECIDE**, pour la période du 1^{er} février au 30 avril 2008, renouvelable une fois, la création d'un poste de rédacteur pour besoin occasionnel au service arts plastiques - galerie Fernand Léger.
(32 voix pour et 9 voix contre : M. ONESTO, Mme LERANC, MM. AUBRY, BROUZES, Mmes LOICHOT, DIVETAIN, DUCHENE, MM. MACHADO, RIVIERE)
- 14/ DECIDE**, avec effet au 1^{er} janvier 2008, la création de 11 postes d'agent recenseur et PRECISE que ces postes sont créés dans le cadre exclusif des opérations de recensement de l'année 2008.
(37 voix pour et 4 abstentions : M. ONESTO, Mme LE FRANC, MM. AUBRY, BROUZES)

/Prend acte des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2007.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 23h30

LA SECRETAIRE

LE DEPUTE-MAIRE

J. SOLOZABAL

P. GOSNAT